

Lettre ouverte d'Alex Larue (parti LR), membre du conseil municipal et du conseil métropolitain de Montpellier, envoyée le 4 septembre 2015 à Philippe Saurel, maire et président de la Métropole de Montpellier

Texte recopié de l'article publié le 5 septembre 2015 par Jean-Marc Aubert dans « Hérault H24 » : <http://infos-h24.fr/blog/2015/09/05/alex-larue-interpelle-philippe-saurel/>

« Notre territoire tant communal que métropolitain a subi le 23 août dernier de très fortes intempéries qui ont causé la mort de deux personnes et d'importants dégâts matériels.

L'objet de la présente n'est absolument pas de polémiquer sur les responsabilités des uns et des autres alors qu'au contraire nous avons un devoir d'unité et de recueillement en mémoire des personnes tragiquement disparues.

Mon souhait est d'éviter, dans la mesure du possible, que des situations similaires se reproduisent.

J'ai bien conscience qu'il est difficile de contrôler les éléments et que nous serons de plus en plus confrontés à l'avenir à ce type d'intempéries compte tenu des dérèglements climatiques que nous subissons.

J'estime cependant que nous avons en tant qu'élus le devoir de tout faire pour réduire les conséquences de ces intempéries pour nos administrés.

Dans ce contexte, je souhaite plus particulièrement attirer votre attention sur la situation des habitants et commerçants du quartier de la rue Faubourg de la Saunerie.

Comme vous le savez, cette rue a été très fortement touchée par ces intempéries ; les dégâts subis y sont très importants.

Il ne m'a pas échappé que cette rue, et de manière générale ce quartier, subissent régulièrement depuis de très nombreuses années des dégâts importants du fait des intempéries. La position de cette rue, qui est un « point bas » de notre ville n'est pas étrangère à cette situation.

Toutefois, et vous le savez comme moi, il n'existe pas de fatalité et les responsables publics doivent tout mettre en œuvre pour remédier à ce type de situation.

C'est dans cet état d'esprit que je vous propose de profiter des travaux importants qui seront prochainement engagés dans le cadre de la construction des nouvelles halles Laissac pour mettre en place notamment des voies d'écoulement des eaux qui s'accumulent dans cette rue ou toute autre solution technique permettant de remédier à cette situation. L'enjeu mérite à mon sens que des moyens soient engagés en ce sens.

De manière plus générale, je vous demande également qu'à l'avenir il soit prévu à l'occasion de tous les travaux de voirie importants qui seront réalisés dans notre commune, une étude complémentaire d'écoulement des eaux du quartier concerné. La mise en place systématique de telles études nous permettrait à moyen terme d'améliorer la situation de notre commune dans ce type de situation.

Enfin, et c'est cette fois-ci au Président de la Métropole que je m'adresse, je souhaiterais que nous évoquions sereinement lors d'un prochain conseil la situation de projets importants au regard de la question des intempéries : la gare de la Mogère et le projet ODE.

S'agissant de la gare de la Mogère nous devons en effet avoir la certitude que celle-ci ne se trouve pas en zone inondable et ce avant le commencement de tous travaux. Il n'est pas nécessaire de développer ici les risques humains qui seraient encourus si cette gare devait se situer dans une zone inondable. J'ai conscience que ce projet est déjà bien engagé mais les conséquences potentielles doivent nous inciter à la plus grande prudence en la matière.

Quant à ODE, les importantes constructions prévues auront pour conséquence d'imperméabiliser les sols de cette zone bloquant ainsi l'écoulement des eaux sur une superficie importante. Je souhaite donc en tant qu' élu, disposer de l'information la plus exhaustive en cette matière eu égard aux enjeux environnementaux et humains importants de cette zone déjà très urbanisée en cas de catastrophe naturelle. »